

Extrait de procès-verbal de la séance du mardi 5 décembre 2017

L'assemblée est ouverte à 20h15 sous la présidence de Monsieur François Strauss, Président.

Le Conseil général

- vu le préavis N° 6/2017 de la Municipalité,
- entendu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

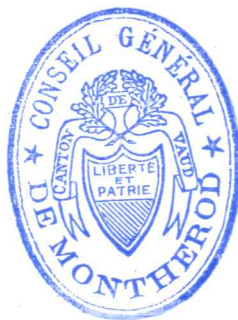
- d'accepter le budget de fonctionnement 2018 tel que présenté,
- d'accepter le plan d'investissement tel que prévu par la Municipalité.

Ainsi délibéré par le Conseil général de Montherod dans sa séance du 5 décembre 2017.

Le Président :



François Strauss



Le Secrétaire :



Yannick Maury